

FICHE DE CANDIDATURE

RENTÉE 2019

BREVET DES MÉTIERS D'ART HORLOGERIE

✦ A retourner avec les autres pièces demandées au Lycée Louis Pasteur
AU PLUS TARD LE 14 MAI 2019 (délai de rigueur)

❖ **Il s'agit d'une section à modalité particulière de recrutement :**

- Il est conseillé aux candidats de formuler d'autres vœux d'affectation.
- Quel que soit l'avis porté par la commission, l'admission définitive suppose une décision favorable d'orientation du Chef d'établissement d'origine pour le niveau d'étude considéré, et l'affectation par M. le Directeur Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

❖ **Condition d'admission**

La formation est accessible aux titulaires d'un C.A.P. du même secteur professionnel.

CANDIDAT

Madame Monsieur

NOM : PRÉNOM :

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° I.N.E. de l'élève :

REPRÉSENTANT LÉGAL

Père Mère Autre Précisez :

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

Code postal : Ville :

E-mail :@.....

N° téléphone(s) **-obligatoire-** :

ÉTABLISSEMENT ACTUEL OU DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

NOM :

ADRESSE :

Code postal : Ville :

N° de téléphone : N° fax :

E-mail :@.....

CURSUS SCOLAIRE DU CANDIDAT

Années scolaires	Classes	Diplômes préparés	Etablissements fréquentés (Nom et ville)
2018/2019			
2017/2018			
2016/2017			

DIPLÔME(S) OBTENU(S)

Année d'obtention	Intitulé du diplôme

Date :

Signature candidat :

Signature du représentant légal :

➡ Pour être recevable, chaque dossier devra impérativement être remis au Chef d'établissement d'origine, pour avis (**seulement pour les élèves scolarisés**).

AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

.....
.....
.....
Date, cachet et signature du Chef d'établissement :

PIÈCES À JOINDRE À LA FICHE DE CANDIDATURE

- Une lettre de motivation,
- La photocopie des bulletins trimestriels de l'année en cours (1^{er} et 2^{ème} trimestres),
- L'avis du professeur principal (sur papier libre), (**seulement pour les élèves scolarisés**).

RETOUR À LA FICHE DE CANDIDATURE ET DES PIÈCES DEMANDÉES AU PLUS TARD LE MARDI 14 MAI 2019.

Les dossiers incomplets ou arrivés après la commission soit le 21/05/2019 ne seront pas étudiés.

À l'adresse suivante ou par fax ou par mail :

Lycée Professionnel Louis Pasteur - Secrétariat du proviseur - 25 rue Professeur Delvalle – 06000 NICE
Tél. : 04 93 62 77 90 – Fax : 04 93 62 77 99 – E-mail : ce.0060040L@ac-nice.fr

RÉSULTATS DE LA COMMISSION

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone. Ils vous seront communiqués par courrier.